

## Profil d'entrée des participants

---

Ce programme s'adresse à des personnes qui désirent se former à la production maraîchère biologique. Ce sont des personnes qui :

- Apprécient le contact avec la nature ;
- Aiment le travail à l'extérieur ;
- Ont une bonne condition physique ;
- Ont l'endurance nécessaire aux longues journées de travail lors de la saison de production ;
- Démonstrent du dynamisme et de l'initiative ;
- Sont respectueuses de l'environnement ;
- Aiment le contact avec la clientèle ;
- Ont le souci de la qualité des produits ou services rendus ;
- Ont un bon sens de l'observation ;
- Démonstrent de la créativité dans la résolution de problèmes ;
- Ont des qualités d'entrepreneur ;
- Ont des habiletés en gestion financière ;
- Ont les attitudes nécessaires à la gestion de personnel ;
- Démonstrent de la curiosité et le désir de se perfectionner.

## Conditions d'admission

---

Ce programme s'adresse à une clientèle qui possède une formation jugée suffisante par le collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes:

1. Elle a interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins 2 sessions consécutives ou une année scolaire;
2. Elle est visée par une entente conclue entre le collège et un employeur ou elle bénéficie d'un programme gouvernemental;
3. Elle a interrompu ses études à temps plein pendant une session et a poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session;
4. Elle est titulaire du diplôme d'études professionnelles

## Description du programme

---

Ce programme est une formation de niveau collégial qui permettra à la personne inscrite de développer des connaissances et des compétences lui permettant à terme d'opérer et de gérer une ferme maraîchère biologique.

La formation vise essentiellement toute personne désirant se former en production maraîchère biologique en vue d'en exercer les fonctions sur le marché du travail. Le diplômé sera en mesure de produire des produits maraîchers biologiques et de gérer une entreprise agricole œuvrant dans ce secteur.

### Objectifs du programme

Conformément aux buts généraux de la formation technique, le programme en production maraîchère biologique vise à :

- Favoriser l'intégration de l'étudiant au marché du travail soit :
  - Lui faire découvrir le monde agricole biologique et les différentes facettes de la fonction de travail du producteur maraîcher biologique.
- Rendre l'étudiant efficace dans la planification et la réalisation des tâches associées à la production maraîchère biologique :
  - Lui permettre de planifier les activités et la production d'une entreprise en maraîchage biologique ainsi que de réaliser les différentes tâches associées ;
  - Lui permettre d'assurer la qualité des produits maraîchers biologiques ;
  - Lui permettre de gérer et d'utiliser adéquatement un parc de machineries agricoles ;
  - Lui permettre d'intervenir en santé et sécurité au travail ;
  - Lui permettre de réaliser la mise en marché des produits maraîchers biologiques.
- Doter l'étudiant d'une bonne base de connaissances agronomiques, soit :
  - Lui faire acquérir une bonne connaissance des sols ;
  - Lui faire acquérir une bonne connaissance des plantes et de leur production ;
  - Le doter de solides connaissances et savoir-faire en fertilisation en régie biologique ;
  - Le doter de savoirs et savoir-faire en lutte intégrée aux ennemis des cultures.
- Rendre l'étudiant compétent en gestion et administration de l'entreprise agricole, soit :
  - Lui permettre d'effectuer la comptabilité d'une entreprise agricole et d'effectuer les opérations administratives courantes ;
  - Lui permettre de développer sa compétence à analyser la situation économique, politique et sociale du secteur agricole ;
  - Lui permettre de produire les états financiers, les budgets et le programme de financement de l'entreprise agricole ;
  - Lui permettre de gérer les ressources humaines de l'entreprise agricole.

## Profil du diplômé

---

Au terme de cette AEC, les participants seront en mesure d'opérer et de gérer une ferme en production maraîchère biologique.

Le diplômé aura développé des compétences en planification et en production maraîchère concernant :

- Les sols et les plantes ;
- La fertilisation ;
- La lutte intégrée en production biologique ;
- La régie biologique d'une entreprise agricole ;
- Les équipements et la machinerie agricole ;
- Les semis, l'entretien des cultures, la récolte et le conditionnement des différentes productions ;
- etc.

Le diplômé aura aussi développé des compétences en gestion d'une entreprise agricole comme :

- La comptabilité agricole ;
- L'administration courante d'une ferme ;
- Les budgets et le financement d'une entreprise agricole ;
- La mise en marché des produits agricoles biologiques ;
- La gestion des ressources humaines ;
- etc.

Le diplômé aura aussi développé des qualités personnelles telles :

- Le sens de l'observation ;
- La minutie dans le travail ;
- La capacité d'adaptation ;
- La rigueur dans la gestion ;
- Le sens de la planification et de l'organisation ;
- La prévention et la sécurité au travail ;
- L'efficacité dans le travail ;
- La créativité dans la mise en place de solutions face aux difficultés rencontrées.

## Domaine d'exercice de la profession

Les diplômés de l'AEC en production maraîchère biologique vont œuvrer principalement dans le domaine privé. Ils vont soit exploiter leur propre entreprise agricole biologique, soit travailler pour une ferme maraîchère biologique.

## Composantes du programme

---

### Type de sanction

Ce programme conduit à l'Attestation d'études collégiales (AEC) « Production maraîchère biologique ». Il a les caractéristiques suivantes :

- 795 heures de cours ;
- 17 compétences ;
- 12 cours ;
- 1 stage ;
- 25 unités ;
- DEC souche : 152.B0 Gestion et technologies d'entreprise agricole.

### Durée et répartition des cours

Il est prévu offrir ce programme soit en présence, soit à distance, de façon intensive de fin octobre à fin avril, et de façon beaucoup plus légère pendant la période de printemps et d'été. La grille de cours du présent document illustre la répartition des heures-contact des cours et leur pondération.

### HORAIRE

Temps plein – 2 jours par semaine

### CAMPUS

Lieu : Ce programme est entièrement OFFERT EN LIGNE, certains modules seront offerts en mode synchrone et certains autres modules seront offerts en mode asynchrone

**Date limite pour s'inscrire : 24 septembre 2021**

Début: 18 octobre 2021

Fin : 12 mai 2023

La formation, d'une durée de 795 heures contacts réparties de la façon suivante :

- 390 heures contacts cours, ateliers, laboratoires, visites, conférences;
- 405 heures contacts stage en milieu de travail.

## Documents à fournir

---

- Formulaire d'inscription signé
- Certificat de naissance avec le nom du père et de la mère
- Dernier relevé de notes du secondaire
- Diplôme d'études secondaires (s'il y a lieu)
- Tout autre relevé de notes ou diplôme
- Chèque de 30 \$ à l'ordre du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- Curriculum vitae à jour

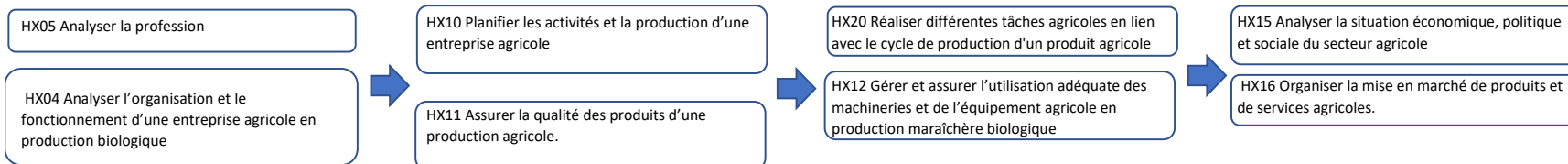
## Liste des compétences

---

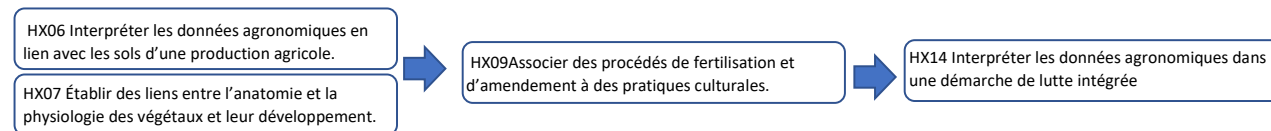
Code des compétence	Énoncés des compétences
HX04	Analyser l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise agricole en production biologique.
HX05	Analyser la profession.
HX06	Interpréter les données agronomiques en lien avec les sols d'une production agricole.
HX07	Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie des végétaux et leur développement.
HX08	Effectuer la comptabilité de l'entreprise agricole.
HX09	Associer des procédés de fertilisation et d'amendement à des pratiques culturales.
HX10	Planifier les activités et la production d'une entreprise agricole
HX11	Assurer la qualité des produits d'une production agricole.
HX12	Gérer et assurer l'utilisation adéquate des machineries et de l'équipement agricole en production maraîchère biologique.
HX13	Effectuer les opérations administratives courantes d'une entreprise agricole
HX14	Interpréter les données agronomiques dans une démarche de lutte intégrée.
HX15	Analyser la situation économique, politique et sociale du secteur agricole.
HX16	Organiser la mise en marché de produits et de services agricoles.
HX17	Produire les budgets et les états financiers d'une entreprise agricole.
HX18	Élaborer un programme de financement de projets agricoles.
HX19	Gérer les ressources humaines d'une entreprise agricole.
HX20	Réaliser différentes tâches agricoles en lien avec le cycle de production d'un produit agricole.

# Logigramme des compétences

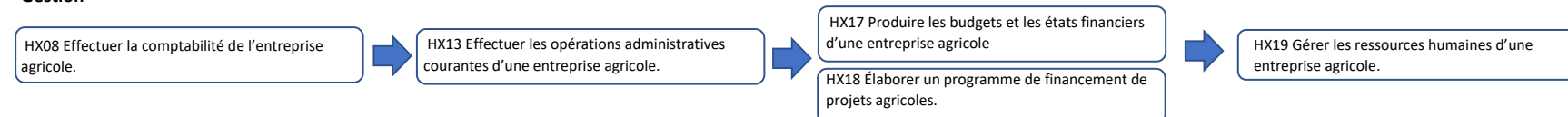
## Planification et production



## Agronomie



## Gestion



## Grille de cours

	No de cours	Titre de cours	Durée	Pondération	Unités	Préala- bles
	<b>Session 1 (Automne)</b>					
1	152-1R3-VI	L'entreprise agricole biologique	45	1-2-1	1 1/3	
2	152-1D5-VI	Gestion des sols en agriculture biologique	75	3-2-1	2	
3	152-1F4-VI	Étude des végétaux	60	2-2-1	1 2/3	
	<b>Session 2 (Hiver)</b>					
4	152-2K4-VI	Comptabilité agricole	60	2-2-3	2 1/3	
5	152-2J3-VI	Fertilisation en agriculture biologique	45	2-1-1	1 1/3	2 et 3
6	152-2E5-VI	Planification des cultures en champs, en serres et sous abris	75	3-2-2	2 1/3	2 et 3
	<b>Session 3 (Été)</b>					
7	152-SM5-VI	Stage en production maraîchère biologique	75	0-5-2	2 1/3	6
	<b>Session 4 (Automne)</b>					
8	152-4J4-VI	Équipements agricoles et mécanisation de la production	60	3-1-2	2	
9	152-4N4-VI	Opérations financières courantes de l'entreprise agricole	60	2-2-2	2	
10	152-4P4-VI	Lutte intégrée en régie biologique	60	2-2-1	1 2/3	
	<b>Session 5 (Hiver)</b>					
11	152-5K4-VI	Mise en marché des produits agricoles	60	2-2-3	2 1/3	
12	152-5G5-VI	Budget et financement de l'entreprise agricole	75	3-2-2	2 1/3	4 et 9
13	410-5E3-VI	Gestion des ressources humaines de l'entreprise agricole	45	1-2-1	1 1/3	
	TOTAL		795		25	

Tous les préalables sont des préalables absolus.

### 1. L'entreprise agricole biologique

#### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable d'analyser la fonction de travail en production biologique et les exigences liées à la profession. Il sera également en mesure d'analyser l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise agricole.

#### Compétences du cours :

AB-01 Analyser l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise agricole en production biologique.

1. Caractériser l'entreprise agricole en production biologique.
2. Analyser le système d'information de l'entreprise.
3. Analyser le processus de décision de l'entreprise.
4. Analyser la mise en réseau de l'entreprise.
5. Schématiser la structure de l'entreprise.

AB-02 Analyser la profession.

1. Caractériser la fonction de travail en agriculture et ses conditions d'exercice.
2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.
3. Examiner les exigences associées à la pratique entrepreneuriale.

### 2. Gestion des sols en agriculture biologique

#### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable de définir et d'identifier les principales composantes (physique, chimique et biologique) du sol. Il sera en mesure de cibler les pratiques agricoles menant au maintien et à l'amélioration de la santé du sol.

#### Compétence du cours :

AB-03 Interpréter les données agronomiques en lien avec les sols d'une production agricole.

1. Caractériser les principaux constituants physiques, biologiques et chimique du sol.
2. Associer les pratiques agricoles au potentiel de production des sols et aux contraintes agronomiques.
3. Interpréter des problèmes de production de nature agronomique en lien avec les sols.



### 3. Étude des végétaux

#### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable de faire des liens entre l'anatomie et la physiologie des principales plantes cultivées en maraîchage biologique et leur développement.

#### Compétence du cours :

AB-04 Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie des végétaux et leur développement.

1. Déterminer le stade de développement d'une plante.
2. Établir des liens entre les composantes d'un même système anatomique.
3. Établir des liens entre les différentes fonctions physiologiques d'une plante.
4. Évaluer l'état de développement d'une plante.
5. Interpréter des problèmes de production de nature agronomique en lien avec les végétaux.

### 4. Comptabilité agricole

#### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable de faire la comptabilité d'une entreprise agricole en respectant les principes et méthodes comptables.

#### Compétence du cours :

AB-05 Effectuer la comptabilité de l'entreprise agricole.

1. Choisir un système comptable pour une entreprise agricole.
2. Classer les pièces justificatives.
3. Réaliser un inventaire.
4. Enregistrer les transactions.
5. Appliquer les méthodes de vérification comptable.

## 5. Fertilisation en agriculture biologique

### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable d'associer des procédés de fertilisation et d'amendement à des pratiques culturales respectant les normes de l'agriculture biologique.

### Compétence du cours :

AB-06 Associer des procédés de fertilisation et d'amendement à des pratiques culturales.

1. Déterminer le degré de fertilité des sols.
2. Associer les pratiques agricoles au potentiel de production et aux contraintes agronomiques.
3. Prévoir les effets d'un fertilisant et d'un amendement sur les sols et les cultures.
4. Interpréter des problèmes de production de différentes cultures en lien avec la fertilisation.

## 6. Planification des cultures en champs, en serres et sous abris

### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable de planifier les activités pour la production de cultures maraîchères en champs, en serres ou sous abris, pour la durée d'une saison de culture.

### Compétences du cours :

AB-07 Planifier les activités et la production d'une entreprise agricole.

1. Déterminer les objectifs quantitatifs et qualitatifs de production.
2. Planifier les activités de travail.
3. Évaluer les besoins en ressources humaines et matérielles.
4. Établir les contrats de service avec les ressources externes.
5. Planifier l'assignation des tâches.
6. Vérifier la disponibilité des intrants requis.
7. Fixer le calendrier des travaux.
8. Réviser les pratiques de production et identifier les situations à risque en matière de santé et de sécurité au travail.

AB-08 Assurer la qualité des produits d'une production agricole.

1. Mettre en place une procédure interne de contrôle.
2. Tenir à jour les registres du système d'assurance qualité.
3. Évaluer la qualité du produit obtenu.
4. Évaluer les méthodes de production en lien avec la qualité des produits obtenus.

## 7. Stage en production maraîchère biologique

### Cible de formation

À la fin du stage, l'élève sera apte à réaliser différentes tâches de production agricole. Il sera également en mesure de présenter et d'interpréter les données agronomiques en lien avec le cycle de production d'un produit agricole maraîcher.

### Compétence du cours :

AB-17 Réaliser différentes tâches agricoles en lien avec le cycle de production d'un produit agricole.

1. Organiser son travail.
2. Réaliser les opérations de production.
3. Associer les pratiques agricoles au potentiel de production et aux contraintes agronomiques.
4. Interpréter des problèmes de production.
5. Évaluer la qualité de son travail.

## 8. Équipements agricole et mécanisation de la production

### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable de reconnaître les principales machineries et équipements agricoles utilisés en maraîchage biologique. L'élève connaîtra également les notions de base pour en assurer une utilisation adéquate et sécuritaire.

### Compétence du cours :

AB-09 Gérer et assurer l'utilisation adéquate des machineries et de l'équipement agricole en production maraîchère biologique

1. Assurer la conformité des machines et de l'équipement selon les lois et les règlements en vigueur.
2. Assurer l'utilisation optimale du parc de machinerie et d'équipement.
3. Estimer les besoins de remplacement et d'acquisition.
4. Mettre à jour les registres.

## 9. Opérations financières courantes de l'entreprise agricole

### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable de réaliser les opérations administratives courantes d'une entreprise agricole en production maraîchère biologique.

### Compétence du cours :

AB-10 Effectuer les opérations administratives courantes d'une entreprise agricole.

1. Effectuer les tâches administratives relatives à la comptabilité, aux finances et à la fiscalité agricole.
2. Effectuer les tâches administratives relatives à la gestion du personnel.
3. Effectuer les tâches administratives relatives aux ventes, aux achats et à l'approvisionnement.
4. Effectuer les tâches administratives relatives à la traçabilité de l'information liée au contrôle de la qualité.
5. Effectuer les tâches administratives relatives à la gouvernance de l'entreprise.
6. Gérer l'agenda de l'entreprise.

## 10. Lutte intégrée en régie biologique

### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera en mesure d'appliquer les principes de la lutte intégrée et d'interpréter les données agronomiques permettant d'assurer les standards de production, dans un souci constant de protection de l'environnement et de sécurité au travail.

### Compétence du cours :

AB-11 Interpréter les données agronomiques dans une démarche de lutte intégrée.

1. Établir des liens entre les stades de développement d'une production, les standards de production et la démarche phytosanitaire.
2. Associer les pratiques agricoles au potentiel de production et aux contraintes agronomiques.
3. Interpréter des problèmes de production de nature agronomique.
4. Reconnaître les situations à risque en matière de santé et de sécurité au travail.
5. Adopter un comportement sécuritaire dans les aires et activités de travail.

## 11. Mise en marché des produits agricoles

### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable de planifier la mise en marché de produits agroalimentaires ou de services agricoles en tenant compte des enjeux politiques, économiques et sociaux.

### Compétences du cours :

AB-12 Analyser la situation économique, politique et sociale du secteur agricole.

1. Comprendre l'environnement économique, politique et social dans lequel œuvre l'entreprise agricole.
2. Établir des liens entre l'organisation de l'entreprise et l'environnement économique, politique et social.
3. Utiliser l'information dans le développement de l'entreprise.

AB-13 Organiser la mise en marché de produits et de services agricoles.

1. Caractériser l'offre de l'entreprise.
2. Identifier les occasions d'affaires sur le marché.
3. Appliquer des stratégies de mise en marché.
4. Évaluer les stratégies retenues et les résultats.

## 12. Budget et financement de l'entreprise agricole

### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève sera capable d'effectuer la planification financière d'une entreprise horticole.

### Compétences du cours :

AB-14 Produire les budgets et les états financiers d'une entreprise agricole.

1. Choisir le type de budget.
2. Établir le budget.
3. Établir un bilan à la valeur marchande.
4. Présenter les états financiers.
5. Contrôler les résultats d'exploitation en fonction des prévisions budgétaires.

AB-15 Élaborer un programme de financement de projets agricoles.

1. Déterminer la situation financière de l'entreprise agricole.
2. Produire un programme de financement de projets.
3. Produire un programme de financement des opérations courantes.
4. Valider les programmes de financement.

### 13. Gestion des ressources humaines de l'entreprise agricole

#### Cible de formation

À la fin du cours, l'élève maîtrisera les principes et les méthodes permettant d'assurer une saine gestion des ressources humaines d'une entreprise agricole.

#### Compétence du cours :

AB-16 Gérer les ressources humaines d'une entreprise agricole.

1. Recruter et embaucher du personnel.
2. Former du personnel.
3. Mobiliser le personnel vers l'atteinte des résultats escomptés.
4. Composer avec une main-d'œuvre diversifiée.
5. Évaluer le rendement du personnel.
6. Appliquer le contrat de travail.
7. Intervenir dans des situations délicates ou conflictuelles.

## AEC Production maraîchère biologique CNE.13 2021-2023

Formule en ligne - synchrone

### SESSION 1 - AUTOMNE 2021 - du 18 octobre 2021 au 28 janvier 2022 \* 13 semaines

NUMÉROS	TITRE DU COURS	Hrs /sem	PRÉALABLE	DURÉE (Heures)	PONDÉRATION	UNITÉS
1	152-1R3-VI L'entreprise agricole biologique	3,5		45	1 - 2 - 1	1,33
2	152-1D5-VI Gestion des sols agricoles en agriculture biologique	5,8		75	3 - 2 - 1	2,00
3	152-1F4-VI Étude des végétaux	4,6		60	2 - 2 - 1	1,66

\* Interruption des cours du 23 décembre au 2 janvier

**180 heures**

### SESSION 2 - HIVER 2022 - du 31 janvier au 29 avril 2022 13 semaines

NUMÉROS	TITRE DU COURS	Hrs /sem	PRÉALABLE	DURÉE (Heures)	PONDÉRATION	UNITÉS
4	152-2K4-VI Comptabilité agricole	4,6		60	2 - 2 - 3	2,33
5	152-2J3-VI Fertilisation en production biologique	3,5	2 et 3	45	2 - 1 - 1	1,33
6	152-2E5-VI Planification des cultures en champs, en serres et sous abris	5,8	2 et 3	75	3 - 2 - 2	2,33

**180 heures**

### SESSION 3 - ÉTÉ 2022 - du 2 mai au 21 octobre 2021 25 semaines

NUMÉROS	TITRE DU COURS	Hrs /sem	PRÉALABLE	DURÉE (Heures)	PONDÉRATION	UNITÉS
7	152-SM5-VI Stage en production maraîchère biologique	3	6	75	0 - 5 - 2	2,33

**75 heures**

### SESSION 4 - AUTOMNE 2022 - du 24 octobre 2022 au 10 février 2023 \*\* 13 semaines

NUMÉROS	TITRE DU COURS	Hrs /sem	PRÉALABLE	DURÉE (Heures)	PONDÉRATION	UNITÉS
8	152-4J4-VI Équipements agricoles et mécanisation de la production	4,6		60	3 - 1 - 2	2,00
9	152-4N4-VI Opérations financières courantes de l'entreprise agricole	4,6		60	2 - 2 - 2	2,00
10	152-4P4-VI Lutte intégrée en régie biologique	4,6		60	2 - 2 - 1	1,66

\*\* Interruption des cours du 23 décembre au 2 janvier.

**180 heures**

### SESSION 5 - HIVER 2023 - du 13 février au 12 mai 2023 13 semaines

NUMÉROS	TITRE DU COURS	Hrs /sem	PRÉALABLE	DURÉE (Heures)	PONDÉRATION	UNITÉS
11	152-5K4-VI Mise en marché des produits agricoles	5		60	2 - 2 - 3	2,33
12	152-5G5-VI Budget et financement de l'entreprise agricole	6,25	4 et 9	75	3 - 2 - 2	2,33
13	410-5E3-VI Gestion des ressources humaines de l'entreprise agricole	3,75		45	1 - 2 - 1	1,33

**180 heures**

**Total : 795 heures**

**25 unités**